

NIF CRAPC : 408020001104047

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE CONSULTAION 15/CRAPC/2021

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public, **LE CENTRE DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE EN ANALYSES PHYSIQUE-CHIMIQUES CRAPC**, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation a commandé N° 15 /CRAPC/2021, portant sur : **l'acquisition de consommable informatique au profit du Centre de Recherche scientifique et technique en analyses physico-chimiques « CRAPC ».**

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, est attribué provisoirement comme suit :

SOUMISSIONNAIRE	MONTANT	NONT TECHNIQUE	NONT FINANCIERE	NONTE GLOBEL	OBSIRVATION
Sarl hardware	Min 363 223,70 DA TTC Max 5 538 978.00 DA TTC	50	40.97	90,97	Offre le mieux disant
Hamdis Mustapha	Min 297 660,65 DA TTC Max 4 644 421,25 DA TTC	39,11	50	89,11	–
Sarl Numidia Trading	Min 388 094 ?70 DA TTC Max 5 799 643,50 DA TTC	14	38,34	52,34	–

Les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher du **Centre de Recherche Scientifique et Technique en Analyses Physico-Chimiques, Zone Industrielle (EX PASNA), Bou-Ismaïl (W) –Tipasa, Tél/Fax : 024 32 57 74**, dans les trois (03) jours à compter de la date de première publication du présent avis d'attribution sur le site du CRAPC auprès de la commission sectorielle de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Les soumissionner qui conteste de choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis d'attribution provisoire.

LE DIRECTEUR DU CENTRE